

Division des personnels

Angoulême, le 8 février 2024

Affaire suivie par
Martine DOMAIN
Poste 40156

Chef de service
David CHAGNEAUD
Poste 40157

Téléphone
05 17 84 01 30
Courriel
personnels16@ac-poitiers.fr

Adresse postale
Cité administrative du Champ de Mars
Bâtiment B
Rue Raymond Poincaré
16023 Angoulême cedex

Le Directeur des services départementaux
de l'Éducation nationale de Charente

à

Mesdames et Messieurs
les instituteurs et professeurs des écoles
de l'enseignement public

s/c de Mesdames et Messieurs
les inspecteurs de l'éducation nationale

Note de service 2024 – DIPER/02-03

Objet : Exercice des fonctions à temps partiel (demande – renouvellement – réintégration) – année scolaire 2024-2025

Pièces jointes :

Annexe 1 : principes généraux et modalités
Annexe 2 : calendrier et modalités de transmission
Annexe 3 : formulaire à compléter
Annexe 4 : simulateur des quotités de travail
Annexe 5 : option de sur cotisation
Annexe 6 : références réglementaires

Dans le cadre de la préparation de l'année scolaire 2024-2025, vous trouverez ci-après les principes fixés pour les conditions d'exercice à temps partiel ou de reprise à temps complet, les modalités d'organisation et les incidences sur les droits à pension.

Les demandes devront parvenir le **31 mars 2024 au plus tard** par courriel à personnels16@ac-poitiers.fr

Nouveau : Le formulaire a été actualisé dans le cadre de la mise en œuvre de la retraite progressive et son conditionnement à l'exercice d'une activité à temps partiel. Le dispositif, les conditions et les effets sont décrits au point 1.2.3 de l'annexe 1.

La division des personnels se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Pour le Directeur académique
DSDEN de la Charente,
et par délégation,
le Secrétaire général,


Olivier CHAUVEAU